

Direction du Pôle Humanités

**DELIBERATION N°CPHU\_221006-02**  
**Conseil du Pôle Humanités**

**Séance du 6 octobre 2022**

**POINT 3- Procès-Verbal du 23 juin 2022 du conseil de Pôle Humanités (pour approbation)**

**LE CONSEIL DE POLE**

**Vu** le code de l'éducation

**Vu** les statuts de Nantes Université

**Vu** le règlement intérieur provisoire d'application des statuts de Nantes Université notamment son article 10

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Membres en exercice : 30

Nombre de votants : 22

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstentions : 1



**Article n°1 : Approbation**

Le conseil de Pôle approuve tel qu'annexé le procès-verbal de la séance du 23/06/2022.

**Article N°2 : Exécution et publicité**

Le directeur du Pôle Humanités est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa publicité.

A Nantes, le 06 octobre 2022,  
Le directeur du Pôle Humanités

Philippe Cottier

Affiché le : 06 octobre 2022

Transmis au Rectorat le : 11 octobre 2022

**Jeudi 23 juin 2022**

Le Conseil de Pôle Humanités de Nantes Université s'est réuni jeudi 23 juin 2022 à 9h00, en formation plénière, en présentiel sous la présidence de Monsieur COTTIER Philippe, Directe du Pôle Humanités.

**Membres présents au Conseil en présentiel : 21**

Mme Hamida DEMIRDACHE  
M. Michel CATALA  
Mme Christine VIDAL-GOMEL  
M. Werner WÖGERBAUER  
Mme Isabelle GARAT  
M. Sébastien URBANSKI  
Mme Frédérique ROBIN  
M. Alexandre RONNE  
M. Jérémy BEZAULT  
Mme Aurélie CLOAREC  
Mme Annick PETERS-CUSTOT  
M. Thierry GUINEBERTEAU  
M. Bruno MENIEL  
Mme Sophie BELAN  
Mme Karine DURIN  
Mme Leslie de BONT  
M. Yann LIGNEREUX  
Mme Lucie THEVENET  
M. Bruno GNASSOUNOU  
M. M. Jimmy Mouchard MOUCHARD  
Mme Delphine COAT-PROU

**Membres absents / excusés : 18**

M. Julien VAN OPBROECK sans Suppléant  
Mme Louise CARRIOT sans Suppléant  
M. Alban LOGEAIS sans Suppléant  
Mme Nolwenn BIHAN  
M. Bertrand GUILLET  
M. Thomas RENARD  
M. Mohamad EL HAJ  
Mme Louise QUINIO  
Mme Martine STIRLING  
M. Jean-Michel GALHARRET  
M. Dominique AVERTY  
M. Pierre TEISSIER  
M. Christophe MICHAUT

Mme Christine LOMBEZ  
M. Eric SCHNAKENBOURG  
Mme Anne CONGARD  
M. François MADORE  
M. Mohamed MAANAN

**Membres représentés par procurations : 6**

Mme Evelyne LEVEZIEL	avec une procuration à	Mme Annick PETERS-CUSTOT
M. Benoit CHETAILLE	avec une procuration à	Mme Aurélie CLOAREC
Mme Pascale MOULEVRIER	avec une procuration à	M. Philippe COTTIER
Mme Christine MARGETIC	avec une procuration à	M. Thierry GUINEBERTEAU
Mme Béatrice HEBUTERNE	avec une procuration à	Mme Isabelle GARAT
Mme Fabienne COLOMBEL	avec une procuration à	Mme Frédérique ROBIN

*Le quorum étant atteint, M. Cottier ouvre la séance à 9h12.*

## **ORDRE DU JOUR**

1. Informations générales

### **AFFAIRES INSTITUTIONNELLES**

2. Procès-verbal du conseil de pôle du 30 mai 2022 (pour approbation)

### **FORMATION**

3. Modification des maquettes FLCE - Niveau Master - mention Civilisations, Cultures et Sociétés (pour approbation)
4. Modification de maquettes Faculté de Psychologie - Niveau Licence Années 1 et 2 – mention Psychologie (pour approbation)

### **RESSOURCES HUMAINES**

5. Révision des effectifs E/EC : présentation des demandes au niveau polaire et volumétrie (pour validation)

### **FINANCES**

6. Point budget du pôle

### **PROJET DU PÔLE ET DE NANTES UNIVERSITE.**

7. Retour sur le groupe de travail « Développement durable » – Isabelle Garat- (pour information)
8. Projet ExcellencESs - Serge Defois – (pour information)

### **QUESTIONS DIVERSES**

## AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

### 1. Informations générales

Philippe Cottier présente l'ordre du jour aux membres du conseil.

### 2. Procès-verbal du conseil de pôle du 30 mai 2022 (pour approbation)

Philippe Cottier prend note qu'il n'y a pas de remarques au sujet du PV du 30 mai 2022. Il propose de voter son approbation.

➤ **Vote à 21 voix :**

- **Abstentions : 2**
- **Contre : 0**
- **Pour : 19**

❖ **Le PV du Conseil du 30 mai 2022 est approuvé.**  
**Délibération n°CPHU\_220623-01**

## FORMATION

Deux ensembles de maquettes sont proposées aux votes (points 3 et 4 de l'ODJ).

### 3. Modification des maquettes FLCE - Niveau Master - mention Civilisations, Cultures et Sociétés (pour approbation)

Christine Bernier explique que nous n'avions pas pu valider les différents parcours sur cette maquette qui affichait un surcoût en heures. La maquette « MISAC » a été revue en ce sens.

M. Thierry Guineberteau choisit de s'abstenir sur le sujet du parcours Humanités Environnementales qui s'est monté dans le cadre de Next sans que labo et composante de l'IGARUN n'ait véritablement été consultés. Des discussions avec l'IGARUN ont eu lieu insistant sur le fait de ne pas développer de nouvelles formations existantes sans consultations. Ce parcours ne faisait pas non plus l'unanimité à la FLCE mais l'enjeu stratégique pour l'établissement s'est imposé et la FLCE a approuvé son ouverture. M. Thierry Guineberteau regrette que ce master qui implique beaucoup d'individus se soit développé hors composantes.

Cette modification de maquette permet d'arriver à un nombre d'heures cohérent. Philippe Cottier propose de se rapprocher de la responsable du Master avec Leslie De Bont et de voir quels sont les points à discuter.

Philippe Cottier propose aux membres de voter les modifications de ce masters qui, de fait du nombre important de ses parcours le rend peu lisible. Il rappelle que seuls votent les membres du Conseil de Pôle élus et les membres désignés par leurs composantes.

➤ **Vote à 21 voix :**

- **Oppositions : 0**
- **Abstentions : 8**

- **Pour : 13**

❖ **Les maquettes sont approuvées.**

**Délibération n°CPHU\_220623-02**

**Délibération n°CPHU\_220623-03**

**Délibération n°CPHU\_220623-04**

**Délibération n°CPHU\_220623-05**

**Délibération n°CPHU\_220623-06**

**Délibération n°CPHU\_220623-07**

**Délibération n°CPHU\_220623-08**

**Délibération n°CPHU\_220623-09**

**Délibération n°CPHU\_220623-10**

#### **4. Modification de maquettes Faculté de Psychologie - Niveau Licence Années 1 et 2 – mention Psychologie (pour approbation)**

Concernant la L1, la modification de maquette consiste à transformer tous les TD en heures de cours magistraux, une économie de 171h TD est faite.

Pour la L2, l'introduction d'une UE complémentaire donne un total de 14 TD et 3 h CM.

Aucune question n'est relevée, Philippe Cottier propose de soumettre au vote l'ensemble des maquettes.

##### ➤ **Vote à 21 voix :**

- **Oppositions : 0**
- **Abstentions : 0**
- **Pour : 21**

❖ **Les maquettes sont approuvées à l'unanimité.**

**Délibération n°CPHU\_220623-11**

**Délibération n°CPHU\_220623-12**

**Délibération n°CPHU\_220623-13**

## **RESSOURCES HUMAINES**

#### **5. Révision des effectifs E/EC : présentation des demandes au niveau polaire et volumétrie (pour validation)**

Par le passé, pour la révision des effectifs, chaque composante classait ses priorités en matière de demandes de postes, envoyait ses demandes directement à la DRHDS et le 1<sup>er</sup> VP opérait un arbitrage. Il contactait ensuite la direction de la composante pour leur indiquer le nombre de postes qui leur était attribué. S'en suivait le cas échéant une négociation pouvant se traduire par un nouvel arbitrage.

Dans la nouvelle configuration de NU, la DRHDS fait parvenir à la direction du pôle une volumétrie globale avec un nombre

de supports pouvant être affectés.

Philippe Cottier a proposé de constituer une commission d'arbitrage composée des directions de composantes et des directions d'unités de recherche.

Au cours de cette commission qui a eu lieu il y a 2 semaines, les membres se sont mis d'accord en fonction de la volumétrie accordée et des postes demandés. Les composantes remonteront les fiches des postes concernés à la DRHDS pour être déposés sur Galaxie par la suite et pour mettre en place le recrutement classique.

Le pôle humanités a été doté de 14 supports sur masse salariale État. Il s'agit d'une projection des supports potentiellement vacants en 2023, en tenant compte des mutations et d'une évaluation des possibles départs en retraite. Il ne s'agit bien que d'une prévision permettant de calculer un volume probable de vacances. L'estimation pour 2023 est donc de 14 supports. Le tableau (en page 8 de la présentation) montre le nombre de postes demandés.

24 postes sont demandés par l'ensemble des composantes du pôle humanités :

En HHAA	3
En Lettres et Langages	7
En Psychologie	6
En Igarun	1
En FLCE	7

Des discussions ont donc eu lieu entre directions de composantes et d'unités de recherches dans le cadre de la commission. Dans ce cadre, HHAA a consenti à réduire d'un poste sa demande au profit de l'Igarun et de psychologie. Dans le cadre des prochaines révisions des effectifs, HHAA souhaite que soit conservé en mémoire cet arrangement.

L'an passé, 11 supports avaient été affectés à l'échelle du pôle Humanités, nous en avons 16 (14 MSE + 2 ORE et Santé) cette année.

Le résultat des échanges et négociations donnent le résultat suivant :

HHAA	1 support	PR
Lettres et Langages	4 supports	MCF
Psychologie	6	4 sur la MSE + 2 PRAG supplémentaires liés à la loi ORE et Santé
Igarun	1	poste vacant de longue date
FLCE	4.	

- Philippe Cottier invite les membres du Conseil de Pôle à discuter cette répartition puis voter sur cette proposition. Il fait valoir que le processus de discussion a bien fonctionné et qu'il est souhaitable de le reproduire l'an prochain.

- Werner Wogerbauer interroge les postes identifiés « loi ORE ».

- Sophie Belan répond que la filière LEA a bénéficié il y a 3 ou 4 ans d'un poste lié à la loi ORE, suite à la demande du rectorat.

- En psychologie, un certain nombre d'étudiants qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement spécifique est identifié, et un financement de cet accompagnement se fait en entrant dans ce dispositif de la loi ORE.

Philippe Cottier souhaite que le conseil de pôle s'exprime par un vote sur la répartition des postes.

➤ **VOTE à 21 voix sur la masse globale de 14 postes**

- **Oppositions : 0**
- **Abstentions : 0**
- **Pour : 21**

❖ **Cette répartition est adoptée à l'unanimité.**

Philippe Cottier remercie tous les collègues qui ont participé à cet arbitrage.

#### LES INDICATEURS

- Philippe Cottier présente tout le travail sur les indicateurs réalisé par Christine Bernier, les directions de composantes et Delphine Coat-Prou. Ce travail n'a pas été décisif au moment de l'arbitrage. Il a en tout cas permis de nous tester sur notre capacité à avoir des informations précises et à les fournir aux composantes. Ces indicateurs vont être utiles l'an prochain aux composantes, pour éclairer leurs propres arbitrages, leurs propres classements.

Ces indicateurs seront affinés et retravaillés car les données disponibles ne sont pas toujours actualisées.

Cela va nécessiter un travail à partir des bases de données mais en le confrontant à la réalité des données provenant des Ufr et Unités de recherches. Il sera fait très en amont de la révision des effectifs afin de donner à tous les moyens d'objectiver les arbitrages dans chaque composante.

- Isabelle Garat mentionne qu'il y a beaucoup d'erreurs sur les données qui sont disponibles
- Christine Vidal-Gomel précise l'importance de la saisie des données à tous niveaux. Il nous faut des données justes.
- Philippe Cottier a pris note lors des réunions, là où les données n'étaient pas justes et confirme que ce travail de vérification et de mise à jour sera réalisé en lien avec les composantes et unités de recherche.
- Isabelle Garat demande s'il y a une page web du pôle où il y aurait un report des effectifs pour donner une visibilité de notre existence ?
- Philippe Cottier répond que la page existante de notre pôle est très minimaliste. Il précise qu'il y aura une réunion globale avec le service communication et les quatre pôles le 24 juin où il réaffirmera le besoin du service communication pour le pôle humanités, au service des composantes, sur le versant formation et recherche. Il va réaffirmer ce besoin pour le pôle humanités sachant que le service com a déjà fait le constat qu'il n'y a personne au sein de notre pôle pour assurer ce service-là.
- Werner Wögerbauer observe que la mise en place d'indicateurs depuis plusieurs années pour permettre d'attribuer les volumes prend un sens particulier en temps de pénuries. Il invite à penser aux petites structures, les mentions à faible effectif qui ont beaucoup de mal à faire valoir leurs besoins et aux autres cas de mutations inattendues de personnes recrutées récemment. Il se demande s'il ne faudrait aborder cas particuliers d'une autre manière que purement quantitative.
- Philippe Cottier souligne qu'il y a des écarts très importants sur certaines mentions en termes d'effectifs étudiants, il y a des disciplines plus rares mais c'est aussi la mission de l'université que de les proposer. Si nous décidons de maintenir une offre de formation cohérente et variée (incluant certaines disciplines plus rares ou confidentielles) parce qu'il s'agirait de sa mission de service publique, le mode de calcul de certaines dotations doit être revu.
- Annick Peters-Custot donne l'exemple d'un collègue décédé au mois d'août suite auquel il n'a pas été possible de recruter un ATER.

- Werner Wogerbauer confirme que les composantes sont libres de fixer leurs priorités mais il parle du problème de volumétrie, dans des cas de figure tels que les décès, la situation est dégradée par rapport au calcul fait en termes de volumétrie et modifie le classement. Comment résoudre une telle situation ?

- Philippe Cottier fait remarquer que ces situations de mutations, de décès ou autres sont des situations complexes, s'il y a un passage de recrutement d'ATER, il est possible d'avoir un ATER en attendant de mettre en place un dispositif de recrutement.

- Annick Peters-Custot redit qu'on leur avait refusé le poste d'ATER.

- M. Jimmy Mouchard constate que le tableau des indicateurs est très intéressant car il fait ressortir la partie invisible de l'iceberg. Ce tableau servira peut-être à justifier les recrutements de gestionnaires de certains labos un jour mais les doctorants extérieurs ou étrangers accueillis dans son labo ne peuvent pas être renseignés dans ce tableau comme les post-doc non financés, accueillis sur 2 ou 3 ans, qui demandent beaucoup de temps et d'investissement de la part des gestionnaires qui les accueillent, qui les hébergent et les équipent, idem pour les EC qui les suivent. Donc il y a toute une partie des membres de son labo qui ne sont pas visibles dans ce tableau. De plus, dans les unités multisites, les personnes sous contrat à Rennes dont le contrat n'a pas été établi à NU, vont venir travailler 2,3 ou 4 mois. Il serait intéressant dans l'avenir de rajouter ces colonnes pour être réellement précis sur l'ensemble des membres qui peuvent constituer ces laboratoires.

- Philippe Cottier corrobore les difficultés d'avoir une vision précise du fonctionnement des labos, d'avoir des indicateurs, un résumé ou une synthèse. Ces indicateurs « recherche » peuvent être intéressants sur le recrutement de techniciens, d'ingénieurs d'études ou de Biatss pour la gestion des labos. C'est un travail qui peut être mené en Conférence de Directeurs d'Unités de Recherche.

- Christine Vidal-Gomel aimerait avoir une visibilité de ces questions au niveau du pôle et se mettre d'accord pour que cela ne pèse pas sur la façon dont les choses sont faites par les UFR.

- Philippe Cottier reconnaît qu'avec la nouvelle configuration de NU il est important qu'un débat sur les modes de calcul des dotations soit revu, prenant en compte l'importance de certaines formations à faibles effectifs.

*Arrivée de Serge Defois au Conseil.*

## **PROJET DU PÔLE ET DE NANTES UNIVERSITE**

### **6. Projet ExcellencES - Serge Defois - (pour information)**

- Serge Defois, vice-président stratégie et développement, remercie le conseil de pôle de l'accueillir et présente ses trois missions principales qui lui sont confiées par Carine Bernault :

- une première mission prospective, d'analyse des grandes tendances et évolutions concernant l'enseignement sup sur du long terme (quinze – vingt ans), pour savoir comment on inscrit ou pas, notre action dans ces évolutions,
- une deuxième mission de planification stratégique consiste à prioriser les actions à l'échelle de l'établissement et le développement de l'établissement, mais aussi à son financement. Il reviendra sur ce sujet puisque c'est notamment dans le cadre de cette mission que se situent les responsabilités sur les appels à projets,
- une troisième grande mission de réseau d'influence, c'est à dire la capacité de NU à convaincre les décideurs politiques et économiques et les leaders d'opinion en général, de s'intéresser et d'investir sur NU. Ce travail est fait déjà depuis une dizaine d'années, il ne se fait pas forcément sur le territoire local, mais plutôt à Paris voire à Bruxelles.



Son objectif est de travailler sur l'opportunité de répondre ou pas aux appels à projets régulièrement ouverts par l'État, l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) ou le SGPI (Secrétariat Général Pour l'Investissement) : voir le diaporama ci-joint

- Question d'Isabelle Garat :

- Cela ne veut pas dire faire des conférences, ouvrir aux associations comme je le demande depuis 15 ans. Ça existe à l'université de Brest par exemple, dans la ville le soir après 18 h, il y a des associations urbaines qui peuvent tenir leurs discussions au sein du campus. Pour les conférences, on m'avait répondu à l'époque qu'il y avait une université permanente et que l'on ne pouvait pas rendre de comptes à la société urbaine locale de ce que nous faisons, avec des conférences plus ouvertes que nos cercles. Est-ce que cela en fait partie ?

- Réaction d'Annick Peters-Custot :

Nous hébergeons le conseil d'administration d'une association, il suffit de faire une convention.

- Isabelle Garat spécifie qu'il s'agit dans ce cas d'une politique globale - ville de Brest - Université de Brest.

- Annick Peters-Custot pense que ça peut se faire déjà. Par ailleurs, elle aimerait mentionner, même si ça ne rentre pas tout à fait dans cette discussion, qu'elle trouve qu'il y a à l'heure actuelle, un problème avec l'université permanente, elle n'a pas du tout la dynamique qu'elle avait auparavant, elle trouve cela vraiment très dommage car c'était un des fleurons de cette université.

- Serge Defois répond:

L'université permanente fait partie de nos préoccupations et de nos enjeux. Il pense que globalement l'université est ouverte à toutes les associations et organismes qui veulent venir y tenir des conférences. Il y a la politique de conventionnement, comme le dit Annick Peters-Custot, mais aussi une politique d'analyse de ces demandes parce qu'aujourd'hui, il y a un coût. En fait, quand une association occupe les locaux de l'université, les responsables des bâtiments le savent bien, après une certaine heure, ça génère des coûts de gardiennage, etc. Donc NU pratique des tarifs de location, mais aussi de la gratuité pour certaines associations, pour certaines demandes de dispositifs. NU le fait et est très en lien avec la ville et avec pas mal d'associations du territoire qui y viennent. L'université permanente est un enjeu à plusieurs titres pour NU, ce sont 10 000 auditeurs. Aujourd'hui nous avons tendance à différencier nos étudiants de formation initiale, de formation continue ou de reprises d'études et l'université permanente (UP) sont à part. Quand on parle de NU aujourd'hui, on parle de 50000 étudiants, les étudiants de l'UP ont leur carte d'étudiant, ce sont des étudiants de NU.

Aujourd'hui, on a deux enjeux : on peut peut-être réfléchir à des dispositifs de mentorat avec ses étudiants de l'UP, on en a énormément aujourd'hui qui sont actifs et qui sont aussi volontaires pour participer au lien social avec certains de nos étudiants, qui sont prêts à s'investir auprès des étudiants qui pourraient être en difficulté. En tout cas, il y a une réflexion intergénérationnelle à avoir, y compris les problématiques de logement menées par ailleurs avec le Crous.

Le deuxième enjeu d'existence de diffusion de ce qui est enseigné à l'UP, des conférences qui sont données : Pierre Lemaitre, Raphaël Glucksmann viennent à l'université, ce sont des conférences incroyables qui font guichets fermés à chaque fois. Il y a effectivement des enjeux autour de la direction de cette UP. On réfléchit à la stratégie et à la place qui sera donnée à l'UP dans notre université. Ça fait partie des préoccupations, y compris dans l'ExcellencES.

- Questions de Christine Vidal Gomel :



- L'innovation est souvent pensée sous l'angle technique, elle questionne la place de l'innovation sociale, y compris dans des projets de santé du futur ou d'industrie du futur, elle constate que les questions d'innovation sociale sont absentes de ces thématiques-là.
- Au sujet du CHSCT, puisque NU va vers une université plus ouverte et plus démocratique, qu'en est-il de l'intégration des représentants des élus du CHSCT, de travailler avec vous ces questions ? Ils ne sont pas juste là pour être à l'écoute des difficultés des travailleurs et de les mettre en visibilité.
- D'autre part, elle aimerait bien que ces questions débouchent sur une réelle démocratie. Une partie du problème rencontré est qu'elles sont, pour le moment, traitées uniquement comme des conflits interpersonnels alors qu'elles relèvent de risques psycho-sociaux que l'on pourrait traiter bien en amont et ne pas se contenter de ce qui est fait pour le moment, c'est-à-dire de dire que ce sont des conflits interpersonnels et que les personnes peuvent aller faire de la sophrologie. Après elle se ravie de voir qu'il peut y avoir une école de formation destinée au personnel mais qui sera plus liée à la recherche.

- Serge Defois répond :

- Concernant le CHSCT : Évidemment le projet est ouvert à la discussion avec tous les élus, y compris les membres des CT et CHSCT. Toutes et tous sont les bienvenus pour échanger sur ces questions-là.

Le sujet du positionnement des CHSCT dans la gouvernance globale n'est pas de son ressort direct. En revanche, la volonté de renforcer notamment la mission démocratie universitaire, c'est aussi s'interroger sur la place de ces élus et de ces instances dont on sait qu'elles se considèrent parfois comme des simples chambres d'enregistrement. Il y a donc un enjeu autour de cela.

- L'innovation n'est pas que technologique, la réflexion menée aujourd'hui fait en sorte que la démarche Recherche, Formation, Innovation soit pluridisciplinaire et qu'aujourd'hui le site de NU soit une sorte de bâtiment totem sur l'île de Nantes dans lequel se fait cette innovation où il a une vision assez technique. La chaire Unesco, par exemple, sur l'éducation ouverte, va intégrer cette démarche. Il y a aussi des liens très forts noués avec le master humanités environnemental. Cette démarche sera évidemment ouverte et intégrera l'ensemble des collègues quelles que soient leurs disciplines. Il est évident que les sujets de santé globale ne sont pas traités que sous un angle technique. C'est donc bien aussi dans cette réflexion.

- Question de Bruno Gnassounou

- Sur la ligne 3 du diaporama « **Mettre en place une démarche RFI défiée** »
- Il ne comprend pas la ligne 2 « **Favoriser une recherche ouverte et participative** » et se demande quelle est l'articulation avec la politique de la science ouverte de l'Université. Est-ce que ça veut dire qu'il y aurait éventuellement des moyens à disposition ? Bruno Gnassounou était à la conférence des directeurs d'unités de recherche la semaine antérieure où était Serge Defois d'ailleurs, concernant la science ouverte, il pense que c'était très bien de demander un engagement de vulgarisation des chercheurs à l'égard du public mais il s'agit là de tâches supplémentaires faites gratuitement.

- Serge Defois répond :

- Sur la première question, il comprend Bruno Gnassounou et précise que ce thème suscite des interrogations. Leur idée aujourd'hui est simple, certains défis se posent à l'université, typiquement la santé globale, typiquement la décarbonation. NU doit répondre à ces défis en alignant les forces en recherche, en formation et en innovation. Il aurait pu être stipulé RFI intégré mais il a été décidé de mettre « défiée » car NU doit collectivement penser ces défis-là. Le directoire et la direction de NU sont interpellés aujourd'hui directement par la métropole sur la santé globale, par certains acteurs socioéconomiques, sur la décarbonation aussi. Néanmoins, il y a d'autres défis qui doivent permettre aux chercheurs de faire remonter les

enjeux qui leur paraissent importants. Donc, il y a aussi une volonté de conserver une certaine sérendipité dans l'action et pas simplement d'avoir des commandes qui tombent pour répondre à telle ou telle chose. D'où cette notion de défi, elle n'est peut-être pas parlante, il va peut-être falloir trouver la chose car ce n'est pas la première fois qu'on lui fait cette remarque.

- Sur la recherche ouverte et participative, il répond qu'il y a effectivement un lien avec la science ouverte. Il existe certaines interrogations aujourd'hui sur cette ligne parce que la réglementation imposée est difficile à tenir en matière d'ouverture, notamment des données de la recherche. Ce type d'appel à projets demande une certaine différenciation, il y a une incertitude quant à la capacité de pousser les curseurs, notamment pour les raisons énoncées ici. Mais si NU y va et si NU décide de les pousser, il faudra effectivement que ce soit accompagné de moyens en proximité des enseignants chercheurs et pas simplement une injonction à ouvrir ou à déposer des publications sur des revues Diamond par exemple. Il y a un travail de soutien et d'accompagnement à faire, mais ils ne savent pas aujourd'hui vraiment jusqu'où ils vont réussir à le pousser.

- Question d'Isabelle Garat

- La première question concerne le bilan à faire en octobre sur le temps, le personnel et les coûts engendrés par la réponse à un AP. Elle mentionne que cela ne se fait jamais mais elle serait intéressée de connaître ces informations.
- Puisque la transparence a démarré, la deuxième question concerne les coûts de gardiennage à NU et sur le campus Lettres. Elle aimerait savoir le coût car elle ne trouve pas ces chiffres. Il n'y a plus de gardiens qui ouvrent les portes le matin, alors qu'avant ils étaient là en permanence. Donc en ce qui concerne le gardiennage par les sociétés extérieures, elle voudrait savoir le chiffre global, combien coûte ce gardiennage aujourd'hui à NU ?

- Serge Defois ne sait pas répondre mais il propose de chercher ce chiffre.

- La dernière remarque concerne les annonces d'emplois proposées par NU, elle les consulte très régulièrement et s'interroge car elle pense que les recherches de secrétariat pédagogique pour les composantes sont totalement minorisées. Par contre, actuellement, il y a toutes sortes d'emplois très curieux. À chaque fois elle se demande si ces emplois sont sur des appels à projets ou sur des temps courts. Elle a l'impression qu'on ne voit plus au travers de l'affichage internet quelles sont les missions de NU, c'est à dire encadrer les étudiants, accueillir des étudiants jeunes, même si la formation permanente est un fleuron. Des fois, il est un peu difficile de se dire qu'ils sont des enseignants chercheurs, ils ont l'impression qu'ils ne sont plus visibles et audibles à l'université, et que leurs étudiants encore moins. Alors que ce sont eux qui font leur quotidien.

- Serge Defois répond :

- Sur la première question sur le coût et la mobilisation, il y a une volonté de chiffrer. Une observation de la construction de certains AP est menée. Par exemple dans le cas de réunions avec sept ou huit VP pendant 2 h sur certains AP, combien ça coûte à l'établissement ? Il est d'accord avec la question et la remarque, on ne mesure pas parce que ce n'est pas dans nos habitudes. Là, ils essaient d'établir une nouvelle méthodologie de construction des appels à projet, que l'on puisse quantifier le temps que ça prend, l'investissement que ça demande par rapport à ce que ça rapporte à l'établissement. Il confirme que c'est effectivement important de le savoir.

- Sur les postes. Quand on se dit, on réfléchit à travailler à l'appui et à la réussite de nos étudiants par exemple, on ne peut pas embaucher des enseignants chercheurs, mais peut-on penser à développer, pour certains collègues qui souhaiteraient, à tester ce qui se fait ailleurs dans certaines universités québécoises ou ailleurs en Europe : l'assistant pédagogique avec des étudiants de deuxième ou troisième cycle ? Y a-t-il une capacité d'assister, de faciliter les choses pour des collègues ? Est-ce que c'est de nature à le permettre ?

- Question d'Isabelle Garat
  - Elle questionne les autres appels à projets en parallèle, de Nantes Métropole notamment, et aimerait savoir comment ils entrent en correspondance ?

- Serge Defois répond :

- Il y a plusieurs appels à projets, notamment un qui s'appelle ville intelligente et durable. Il entre en résonance sur le plan de la thématique puisque typiquement cet appel à projets de Nantes Métropole va certainement porter sur les sujets de la santé globale, donc ce dont il était question antérieurement. L'expertise que NU peut apporter en termes de recherche et d'innovation intéresse Nantes Métropole, et inversement. L'idée de NU est de chercher des moyens de la collectivité, à Nantes Métropole, dans leurs appels à projets en poussant certaines de nos actions. Il existe des fléchages de moyens sur l'ouverture sociale, notre capacité à aller dans les quartiers de la ville ou en zone rurale font que certains moyens de Nantes Métropole dédiés à la politique de la ville et non fléchés vers l'université pourraient l'être demain. Donc l'objectif n'est pas qu'il y ait un effet de substitution mais de chercher des moyens nouveaux.

- Commentaire de Hamida Demirdache :

- Sur la question de quantification du temps impliqué de répondre à ce type d'appel, elle ajoute :

Plus généralement, aujourd'hui, c'est tout le financement de la recherche qui ne se fait que sur des appels, même des petits appels pour faire venir un collègue, financer des cours, etc. Pour tout, le temps impliqué est absolument énorme, ce qui n'est pas du tout spécifique à cet appel. Elle ne voit pas d'autre solution. S'il y a des étudiants, NU veut financer leur thèse, quand ils ont des thèses, ils veulent qu'ils aient des post-doct. C'est la seule chose à faire pour obtenir des financements de ressources humaines, c'est à dire les doctorants, des post-doct, des cours supplémentaires.

- Isabelle Garat pense que cela va de pair avec la création de postes. Elle comprend Hamida Demirdache et précise qu'elle a cessé de faire certains appels à recherche et contrats de recherche, elle calcule entre le temps que ça prendra pour publier par rapport à ses besoins et estime qu'elle n'a plus le temps de faire ces choses-là.

- Hamida Demirdache ajoute que c'est le seul moyen d'avoir des financements en plus des quelques allocations qui sont attribuées pour avoir un doctorant ou un post-doct.

- Isabelle Garat acquiesce, ajoutant qu'elle ne voit pas pourquoi ce ne serait pas quantifié.

- Hamida Demirdache confirme qu'elle est tout à fait d'accord sur la quantification.

- Christine Vidal-Gomel estime qu'il serait souhaitable d'éviter de fonctionner par AP en interne à l'université ou avec la MSH pour avoir un financement de 1000 euros. Il est possible de travailler autrement,

- Hamida Demirdache précise qu'elle parlait de financements qui, concrètement, permettent d'avoir des ressources humaines.

- Serge Defois réagit parce qu'il pense que pour la recherche, c'est vital pour les appels à projets auxquels répond positivement l'établissement. Carine Bertault lui a demandé de tous les interroger. Il faut y répondre puisque le ministère attend cela. Si NU estime ne pas être prêt ou ne pas avoir envie d'y aller, cela ne se fait pas. C'est le cas aujourd'hui pour un appel à projets qui s'appelle diversification des ressources des universités où des moyens sont donnés pour réussir à monter des dispositifs qui vont chercher de la ressource et qui, dans trois ans, doivent être autonomes. Donc la piste offerte

ici est la formation continue ou l'Europe. NU a des enjeux de formation continue mais n'est pas du tout mûre pour pousser le curseur tout de suite, donc elle n'y va pas. D'autre part les appels à projets auxquels NU répond génèrent eux-mêmes des appels à projets. Comme il a été discuté avec les collègues en droit auparavant, le dialogue et les échanges ici doivent le permettre aussi, bien que ce ne soit pas simple, NU doit être en capacité de ne pas faire un appel à manifestation d'intérêt et mettre les collègues en concurrence à l'interne de l'établissement pour mener cette action et obtenir un financement. D'autres solutions doivent être trouvées. Carine Bernault n'a pas du tout la volonté de développer des appels à projets en interne, mais être en capacité de financer et de ne pas obliger les gens à investir un temps dingue pour répondre à quelque chose parfois voué à l'échec, comme c'est le cas pour les ANR ou les pourcentages de succès sont maigres et ça devient décourageant.

- Christine Vidal-Gomel ajoute que le mode de fonctionnement de Next demande une réponse à des appels à projets en anglais.

- Serge Defois constate que le cadre de Next impose ces modalités-là, que c'est problématique. Parfois certains appels à projets ne laissent pas le choix et imposent finalement cette mise en concurrence, il y en a d'autres sur lesquels il y a le choix.

• Question de M. Jimmy Mouchard sur les assistants :

- Il s'interroge sur le recrutement des collègues enseignants chercheurs qui permettrait de mieux respirer et de distribuer les charges correctement. NU va plutôt prendre le chemin inverse en essayant de recruter des assistants et des étudiants de deuxième ou troisième cycle qui eux-mêmes sont encore en formation. Il constate que récemment, au cours de ces dernières années, certains étudiants ont arrêté le tutorat en cours parce que ça leur prenait trop de temps et qu'ils n'avaient pas le temps de faire leur master, leur mémoire, de travailler sur leur thèse. Il a l'impression que NU va plutôt tirer l'ensemble vers le bas et s'inquiète vraiment du retour des assistants dans la mécanique.

- Philippe Cottier remercie Serge Defois d'être passé présenter ce projet des travaux du GT, il précise qu'il en sera aussi question au cours du directoire du 24 juin 2022 où Carine Bernault en reparlera.

- Serge Defois remercie le conseil pour l'écoute et les échanges, il rappelle qu'il est accessible et ouvert à la discussion sur ce sujet et de ne pas hésiter à le contacter.

Philippe Cottier propose de reprendre l'ordre du jour du conseil.

## **FINANCES**

### **7. Point budget du pôle présenté par Céline Dronneau**

C'est un point budgétaire un peu tardif sur le budget 2022 car cette année est assez particulière. Le budget de NU a été voté en déficit et dans un premier temps, seuls 80 % ont été octroyés aux services et composantes.

**Le complément du budget 2022 vient d'être notifié comme suit :**

- *Notifiée via une annexe technique budgétaire : 1 868 125 €*
  - *Dotation de fonctionnement des composantes : 533 968 € (550 181 € en 2021)*
  - *Dotation de charges d'enseignement par composantes : 1 097 460 € équivalente à 2021*
  - *Dotation des heures référentiel par composante : 80 040 € équivalente à 2021*

- Dotation des projets CPOM\* du pôle et ses composantes : 122 757 € (182 430 € en 2021)
- \* dotation CPOM suivie sur une structure budgétaire accessible au service financier
- Dotation spécifique des produits d'entretien et d'hygiène : 30 400€ (38 000 € en 2021)
- \*enveloppe commune avec Inspé sites Nantais
  - Le budget initial a été ouvert à hauteur de 80% de l'équivalent du budget 2021.
  - Le complément vient d'être notifié. Il entraîne une baisse de la dotation de fonctionnement pour 3 composantes et une légère augmentation pour 2 autres par rapport à 2021.
  - **Aucune évolution pour les dotations d'heures depuis 2020.**
  - Dotation de fonctionnement du pôle : 35 038 €
    - Prélèvement de 6% sur la dotation de fonctionnement des composantes
      - Décision des directeurs de composantes
      - Montant 2022 = 32 038 € (33 011 € en 2021)
    - Dotation CPOM fonctionnement :
      - Virement de 3 000 €

Le complément budgétaire attendu de 20 % a été recalculé en fonction du nombre d'étudiants en janvier 2021. Céline Dronneau attend toujours les éléments de la DAF pour avoir des précisions sur la clé de calcul. Trois composantes connaissent une baisse de leurs dotations de fonctionnement et deux une légère augmentation, sans compter l'IGARUN qui bénéficie de 600 € de plus. La baisse est assez conséquente pour la FLCE avec moins 15 000 € mais c'est en proportion de son budget.

On peut en déduire qu'il y a eu gel des dotations car c'est exactement le même montant depuis 2020. Donc les critères dont a parlé Philippe Cottier auparavant n'ont pas pu être mis à jour. Il faut savoir que NU est dans une phase de transition quant au modèle d'attribution des dotations aux pôles et composantes, ce qui explique pourquoi ces montants n'ont pas évolué. Pour rappel, la dotation du pôle résulte d'un prélèvement sur les dotations de fonctionnement de chaque composante à hauteur de 6 %. Cela correspond cette année cette année à 3 000 € en dotation de fonctionnement.

#### En budget complémentaire :

- Exemple de budget CPOM :
  - Heures de tutorat (Voltaire, Accompagnement étudiants en situation de Handicap, Accueil, Accompagnement à la réussite ...)
  - Missions invitées
  - Aides à la Traductions scientifiques (SUL)
  - Sorties et visites de stages
  - Mission égalité Femme/Homme
  - NEXT :
  - Développement du Master d'Ethique international à l'UFR Lettres et Langages
  - Développement du Master Humanités Environnement à la FLCE
  - Aides à la mobilité internationale :
    - Erasmus +
    - UNIWELL : appel à projet
  - Plan étudiants (Loi ORE) :
- Attribution d'enveloppe d'heures supplémentaire dans le cadre des études de dossier de ParcoursSup
- Renfort vacataires administratifs

À cela s'ajoutent tous les projets de CPOM qui ne sont pas forcément visibles, sur d'autres budgets, sur les systèmes d'information. Il y a d'autres projets comme le financement des masters « Next », des aides à la mobilité internationale, des gros projets Erasmus Plus (en histoire notamment), UniWell, des attributions de dotations complémentaires de loi ORE (des dotations d'heures de renforts de vacataires pour pouvoir étudier des dossiers), il a été possible de financer des vacataires pour une composante, à vocation administrative.

Donc l'évolution des dotations sur quatre ans est assez linéaire puisqu'il y a un gel sur les charges d'enseignement, les dotations de fonctionnement ont très peu évolué, voire légèrement baissé sur 2022.

### Prévision des ressources propres :

- Recettes de la formation continue et de l'apprentissage
  - Prévision au niveau du pôle (637 714€)
    - Reversement aux composantes
    - Gérées en pluri-annualité
  - Taxe d'apprentissage : 12 650 €
- Conventions partenariats des composantes, Autres, (291 052 € \*)  
\*dont 255 292 € pour Facile Europe projet ERASMUS+ UFR HHAA
- Redevances distributeurs de boissons et de friandises (41 250 €)
- Ventes d'ouvrages (1100 €)

Sur les prévisions de ressources propres, la formation continue et l'apprentissage sont centralisés directement sur le budget du pôle. Des reversements sont réalisés au bénéfice des composantes qui sont impliquées dans la formation continue et l'apprentissage. Il est prévu de récupérer de la taxe d'apprentissage, mais depuis deux ans il y a une baisse de la récupération de cette taxe. Ce montant concerner pour sa part la plus important une même composante. Le service finances préfère ne pas prévoir de budget tellement les montants sont faibles.

Cette année une particularité ressort dans les montants des conventions de partenariat des composantes qui a beaucoup augmenté par rapport aux années précédentes et est liée notamment au projet Erasmus+ sur l'UFR d'histoire et Facile Europe : ce sont 255 290 € de programmés sur 2022. Une prévision des ressources sur les redevances de distributeurs et boissons et des ventes d'ouvrages à la marge, ce dernier concerne surtout l'IGARUN. Les recettes des distributeurs ont permis de financer des fonctions pérennes dans certaines composantes.

- Christine Vidal-Gomel demande quelles sont les opérations qu'il serait nécessaire de mettre en place pour collecter plus de taxe d'apprentissage ?

- Céline Dronneau répond qu'à la DRPI, la mission entreprise a mis en place un nouvel outil qui facilite le dépôt pour les entreprises et l'identification du reversement de la taxe d'apprentissage. La difficulté du service financier est de rendre visible cette accessibilité pour le pôle et les composantes. Certaines composantes comme la FLCE et en histoire aussi un peu, ont fait un gros travail mais ce n'est pas très performant dans la récupération des montants pour le moment.

- Philippe Cottier souligne que la taxe d'apprentissage est un vrai sujet dont le pôle devrait s'emparer en accompagnant les composantes qui sont peut-être moins équipées ou moins acculturées. Toutes les composantes ne le font pas parce qu'elles pensent que le rapport entre le temps mobilisé et le retour sur investissement ne vaut pas qu'on s'y attaque.

- Céline Dronneau ajoute qu'il manque la déclinaison de la mission entreprise au niveau du pôle.

- M. Jimmy Mouchard explique que pendant des années à la tête d'un master, il envoyait lui-même une cinquantaine de courriers tous les ans pour récupérer cette taxe auprès des principales structures qui accueillent les étudiants en master. Doit-on continuer cette démarche ou est-ce au pôle de mettre cela en place ?

- Philippe Cottier répond qu'à ce jour, il n'y a pas de moyens au niveau polaire.

- M. Jimmy Mouchard est d'accord pour continuer de son côté pour l'instant.

- Céline Dronneau attire l'attention sur le fait de continuer cette communication avec les entreprises. Le constat au niveau du pôle montre que les baisses de taxes étaient souvent liées aux départs de l'enseignant qui s'y était vraiment impliqué. Elle propose un modèle pour que ce ne soit pas seulement lié à l'implication personnelle de l'enseignant.

- Philippe Cottier appuie cette proposition de sécuriser cela en liant peut-être à la FC ou aux les Finances, de réfléchir à une personne qui pourrait réaliser ce travail de recensement et d'affichage.

- Céline Dronneau fait valoir le fait que tout n'a pas à être inventé mais plutôt à décliner, à mettre en place des bases de données d'identification des entreprises, elles existent déjà. Il manque ces outils pour envoyer un mailing.

- Christine Bernier précise que les entreprises qui accueillent les stagiaires peuvent être saisies sous SCOLAR-G dans un module spécifique (Système d'information scolarité de NU). Grâce à l'outil Business Object, on peut interroger via des requêtes cette base de données SCOLAR-G pour récupérer au format Excel les coordonnées des entreprises d'accueil des stagiaires formation initiale de NU.

Les requêtes peuvent se faire au niveau polaire. Lorsqu'elle était à l'IAE, toutes les secrétaires pédagogiques saisissaient les stages des étudiants sous ce module SCOLAR-G, les données pouvaient être récupérées pour la campagne de taxe d'apprentissage.

#### **Dotation d'investissement :**

- Suite aux résultats financiers positifs du Pôle de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et d'Archéologie et de l'IGARUN, le pôle a demandé l'ouverture d'un budget d'investissement de 88 738 € correspondants aux crédits non consommés 2021.
- Ce report de budget a été accordé à hauteur de 60%
- Le pôle et ses composantes disposent de **53 242,80 €** de budget pour financer des projets d'investissements sur 2022 et 2023.
- Ces projets seront examinés dans le cadre de la commission d'investissement du Pôle.
- D'autres projets d'investissement sont financés soit sur la dotation de fonctionnement soit sur ressources propres.

- Céline Dronneau reprend la parole au sujet de la dotation d'investissement et annonce qu'il a été demandé que le résultat positif de 2021 de deux composantes soit reporté sur un programme d'investissement, le pôle a obtenu plus de 60 %. La situation au niveau du budget de l'université étant compliquée, il avait été annoncé au service financier qu'il n'y aurait aucune possibilité de report. Or, à la vue de la possibilité de réaliser ce report, la demande de 100 % a été faite et obtenue. Le montant de 53 242,80 € sera examiné dans le cadre de la commission investissements. Une partie va continuer à financer le projet qui avait déjà été validé par la commission, il y avait également des programmes pour l'histoire, ainsi que d'autres programmes. Un examen sera réalisé afin de lancer les devis et les dépenses sur ces programmes.

#### **Prévision des dépenses 2022 :**

- ✓ Dépenses de fonctionnement : 555 700 €
  - Dépenses de pilotages et affaires générales
    - 15% frais de gestion sur les recettes
    - Contribution au Pôle informatique Tertre
    - Produits entretiens
    - Fournitures
    - Imprimeries – copieurs CANON
    - Téléphonie mobile
  - Dépenses pédagogiques
    - Dépenses documentaires
    - Frais de mission + déplacements
  - Dépenses d'investissement : 106 185 €
  - Reliquats 2021 (53 242,80 €) et projets particuliers des composantes (52 942 €)
    - Équipements numériques des personnels
    - Equipements audiovisuels des salles



- Sécurisation des bâtiments – Aménagements (Géothèque)
- Dépenses de personnel : 2 186 577€
  - Heures d'enseignement
  - Heures référentielles
  - 4 Contractuels de la formation continue et de l'apprentissage
  - 1 Contractuel communication FLCE

Mme Dronneau ajoute que certaines composantes ont transféré de leur dotation de fonctionnement en investissement : 185 € de projets d'investissement sur 2022. Ce n'est que de la prévision. Il avait notamment été acté en commission investissements de prévoir un programme de renouvellement des équipements, notamment ceux des enseignants. Le pôle va placer une priorité sur les personnels et les équipements numériques. Concernant les équipements des salles, chaque année du matériel tombe en panne et doit être renouvelé. Ces demandes de dotations supplémentaires servent à garantir ces rééquipements. Les travaux de sécurisation des bâtiments sont à examiner et à poursuivre. À ce jour, les travaux concernent plutôt la géothèque. Il y avait aussi des projets d'équipements pour l'aménagement des étudiants. Nous devons examiner s'il y a vraiment des moyens pour ces dépenses qui se chiffrent très vite. Elle signale qu'en plus de l'index habituel, le pôle a obtenu une dotation supplémentaire de 53 000 € d'investissement. L'idée est de faire bénéficier l'ensemble des composantes et du pôle de ses moyens par rapport aux projets qui seraient prioritaires ou de nécessité absolue comme le rachat d'équipements.

- Mme Isabelle Garat demande s'il y a du personnel qui passe dans les salles pour vérifier l'état des tableaux.

- Philippe Cottier prend note du sujet.

- Autre remarque sur l'aménagement extérieur, il y a déjà eu beaucoup de pré-études sur cet aménagement, notamment du type tables de pique-nique, c'est peut-être à discuter avec Nantes Métropole en fonction de qui est propriétaire du sol.

- Thierry Guineberteau répond que Louise Quinio, directrice adjointe de la vie étudiante, est venue parler de cette question lors de la dernière réunion.

- Philippe Cottier ajoute que Louise Quinio organise une visite du campus avec des collègues qui seraient encore sur place pendant les quelques jours qui viennent. De plus, elle va identifier à la rentrée, avec un groupe d'étudiants, les espaces, les lieux, qui pourraient être repensés et accueillir ce type de mobilier.

- Isabelle Garat précise qu'une pré-étude avait déjà été faite il y a deux ou trois ans de cela.

- Thierry Guineberteau pense que Louise Quinio doit récupérer l'étude qui avait été faite par la collègue qui s'occupait du pôle avant.

- Delphine Coat-Prou évoque une enveloppe de 30 000 €.

- Philippe Cottier rappelle les échanges qu'il a eus avec Louise Quinio à ce sujet et soulève qu'elle est en lien avec Julie Morère, la VP vie de Campus. Il évoque que ce sujet fera partie du projet stratégique de pôle et que dès maintenant le réaménagement de la salle au rez de chaussée de Censive se met en place. Ce travail se fait en lien avec les associations étudiantes, on peut imaginer une gestion par certaines associations étudiantes de certains des espaces qui pourraient être créés.

- Isabelle Garat souligne qu'à une époque, il y avait eu un partenariat avec l'école d'archi ou l'école du bois, ils avaient conçu du mobilier.

- Philippe Cottier indique qu'il a déjà commencé à échanger sur tous ces types de projets avec Archi et Beaux-Arts et va continuer à en discuter lors des prochaines rencontres en leur proposant une implication.

- Céline Dronneau reprend la parole au sujet de la répartition des dépenses entre fonctionnement et investissement et la masse salariale en ressources propres du pôle. Il y a actuellement cinq contractuels sous ressources propres : une à la FLCE et quatre sur la formation continue apprentissage. Elle remarque un fort poids des charges d'enseignement sur le budget, qui mobilise clairement du fonctionnement.

- Philippe Cottier ajoute que le manque de titulaires sur des supports entraîne la nécessité de financer des contractuels ou des vacataires en puisant dans le fonctionnement.

- Philippe Cottier remercie Céline Dronneau et rappelle que le diaporama présenté sera disponible sur la plateforme Prodoc.

## **PROJET DU PÔLE ET DE NANTES UNIVERSITE**

### **8. Retour sur le groupe de travail « Développement durable » – Isabelle Garat- (pour information)**

Philippe Cottier précise qu'Isabelle Garat devait intervenir au dernier conseil mais par manque de temps elle fera sa présentation maintenant.

- Isabelle Garat a assisté à quatre réunions de ce groupe de travail depuis qu'elle a débuté, elle pense qu'il y en avait une ou deux auparavant. Il n'y a pas beaucoup de compte-rendu de réunion, le nombre de représentants est de dix ou douze, NU est minoritaire puisqu'il y a des représentants des pôles, les écoles comme l'Ecole Centrale, Archi, Beaux-arts et les autres sont présentes, la chargée de mission du développement durable est aussi présente.

- Ce groupe de travail vise à travailler la lettre d'orientation stratégique du mandat avec des actions et des indicateurs. Dans les actions il y a cette conférence du développement durable qui devrait voir le jour en novembre décembre, pour laquelle il était pressenti une assemblée citoyenne avec un tirage au sort des personnels et des étudiants. Le tirage au sort a été choisi plutôt qu'un appel à volontaires puisqu'il y a des étudiants qui sont engagés dans des associations ou en tant que militant sur des questions environnementales et du développement durable afin d'avoir une expérimentation démocratique. Le tirage au sort devait avoir lieu en juin. Elle a personnellement alerté sur le fait que les étudiants regardent assez peu leurs adresses génériques universitaires en dehors des périodes de cours, et qu'il valait mieux faire cela à la rentrée.

- L'établissement d'indicateurs sera discuté en assemblée citoyenne. Il devrait y avoir 72 demandes avec des mandats de un à deux ans, les étudiants vont compter pour douze personnes, il y a à chaque fois des représentations de tous les établissements composantes donc l'université n'est pas beaucoup présente. Toute une série d'indicateurs va être demandée aux secrétariats généraux des pôles et peut-être aux secrétaires sur tout ce qu'il se fait en termes de développement durable. Les personnes qui doivent construire le référentiel s'inspirent de deux référentiels qui existent, l'un dans lequel il y a environ 200 indicateurs, et l'autre dans lequel il y en a beaucoup moins ou l'on doit faire une espèce de mix. Isabelle Garat a alerté sur le fait que le personnel des composantes est submergé de travail et qu'il faudrait peut-être essayer de faire des référentiels avec beaucoup moins de lignes et de colonnes. Elle prévient les membres du conseil qu'il serait bon d'expliquer aux personnels et de les accompagner afin qu'ils ne soient pas seuls à remplir tous ces tableaux, voire de les remplir en réunions de composantes.

- Thierry Guineberteau questionne sur le genre d'indicateurs.

- Isabelle Garat répond que ce sont des indicateurs très larges, elle n'a pas de détails, ils seront envoyés avant la fin de l'année civile aux composantes. Il s'agit de savoir ce qui relève du développement durable dans les établissements, soit sur des aspects sociaux, soit sur des aspects d'économies, de coûts budgétaires, et de ce qui est mis en place, au plus près de la réalité terrain, pas forcément au niveau de ce qui devrait être affiché d'excellent.

- Question de Christine Vidal-Gomel :  
Y a-t-il un moyen de travailler avec les personnels chargés de recruter ces indicateurs pour programmer cela avec eux ?

- Isabelle Garat leur a parlé des logiques tubulaires de l'université, chaque service veut des indicateurs mais ces demandes arrivent en avalanche sur les secrétariats. L'université devrait réfléchir à organiser la répartition de toutes ces demandes.

- Thierry Guineberteau ajoute qu'il serait bien de s'assurer en amont que les indicateurs demandés soient faciles à produire et pertinents. Il ne faudrait pas demander aux collègues qui s'occupent de ça de passer du temps à produire des indicateurs alors qu'ils risquent de ne servir à rien ensuite.

- Isabelle Garat confirme que c'est le risque des grands tableaux Excel. Certains indicateurs concernent la mise en ligne des cours sur Madoc par exemple et ne plus faire de photocopies papier parce que c'est mieux pour la transition. Elle est totalement opposée à cela car certains étudiants n'ont pas d'ordinateur, quand ils viennent à la fac ils sont la plupart du temps sur leurs smartphones pour déposer des choses de manières provisoires. Elle s'inquiète pour leur vision et les maladies musculosquelettiques. Arriver à ne plus avoir de consommation papier fait partie des pensées des indicateurs par exemple et elle y est opposée.

- Philippe Cottier remercie Isabelle Garat d'être vigilante et compte sur elle pour le prochain GT en septembre. Il suggère qu'une enquête de terrain pourrait être tout aussi efficace.

- Thierry Guineberteau précise que ça va coïncider en décembre avec les maquettes de formation.

- Philippe Cottier évoque l'intérêt de pouvoir générer la possibilité de recrutement de personnes sur des sujets qui pourraient faire vraiment un travail d'enquête et de coordination des appels à projets dont parlait Serge Defois auparavant.

- Isabelle Garat rappelle que toutes les écoles n'ont pas les mêmes moyens, l'Ecole Centrale et l'école d'archi sont beaucoup mieux dotées que NU en termes de personnels.

- Philippe Cottier remercie les membres du conseil de pôle, pour leur travail, leur patience et leur adaptabilité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Werner Wogerbauer mentionne un problème spécifique à NU : Un étudiant européen qui veut s'inscrire à un master est soumis au même calendrier que tous les étudiants étrangers d'où qu'ils viennent. C'est à dire qu'il doit retirer un dossier d'inscription avant le 1<sup>er</sup> janvier pour pouvoir s'inscrire à la rentrée. Ceci est contraire à toutes les lois européennes. Suite à un sondage à Renne, Toulouse, à la Sorbonne et à Lyon 2, c'est le même calendrier pour les étudiants européens que pour les étudiants français. Sur le site de Lyon, ceci est même rappelé explicitement, ce qui lui paraît normal. Nous sommes dans un système européen de diplomation avec des personnes qui ont des Licences. Il s'est renseigné auprès de la VP RI car c'est un problème de scolarité, la question a été transmise au service juridique mais il n'y a pas de réponse depuis. Ça a été déclenché par un cas particulier d'une étudiante allemande de Nantes en Erasmus L3, qui a essayé de se renseigner en mars pour une poursuite d'études en master. On lui a dit que ce n'était pas possible, qu'elle aurait dû se manifester en décembre et qu'elle peut continuer en 2023.

- Philippe Cottier constate que ce n'est pas normal, il va interroger très vite les collègues qui sont en responsabilité sur des

sujets comme ça.

- Werner Wogerbauer a relancé Isabelle Richard mais elle n'avait pas eu de retour et a elle-même relancé le service juridique. Entre temps la première période d'inscription est terminée. Il pense que ce n'est pas un cas individuel.

- Thierry Guineberteau remarque que c'est d'autant plus absurde que NU essaie de développer une université européenne.

- Werner Wogerbauer constate que l'attractivité se mesure comme cela aussi.

*Débat sur ce thème entre les membres.*

- Philippe Cottier va soumettre ce sujet, il remercie tous les membres du conseil et leur souhaite une bonne continuation et de bons congés.

*Philippe Cottier clôture le Conseil de Pôle à 11h42.*

Le Directeur du Pôle Humanités

Philippe COTTIER

